

SAVOIR-ÊTRE ET POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL DANS LES SERVICES A LA PERSONNE

Objectifs :

Dans les services à la personne, il convient de recadrer la place de l'intervenant à domicile :

- **Avoir** conscience et connaître la déontologie de son activité professionnelle
- **Comprendre** et **s'adapter** aux relations multi-parties
- **Adopter** l'attitude et s'adapter aux relations multi-parties
- **Adopter** la posture professionnelles adaptée en rapport avec la situation

Public :

Intervenants à domicile

Pré-Requis :

Néant

Formation accessible :

Salariés, demandeurs d'emploi

À noter : Un financement existe pour cette formation, nous contacter.



9h30 - 17h30

1 jour



30/05/2018

15/10/2018



175 €/stagiaire



Groupe de 10
à 12 stagiaires
maximum